Brevet Nº **8 7 9 4** du 6 juin 1991 Titre délivré

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Monsieur le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes Service de la Propriété Intellectuelle LUXEMBOURG

Demande de Brevet d'Invention

T D	(1)
I. Requête	
SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS	(2)
CCTENTIFICHES (S.C.R.A.S.). société anonyme française	
51/53 rue du Docteur Blanche, F-75016 PARIS, FRANCE	***************************************
représentée par Monsieur Jean Waxweiler, 55 rue des Bruy L-1274 HOWALD/LUXEMBOURG agissant en qualité de mandatai	ères(3) re
dépose(nt) ce six juin mil neuf cent quatre-vingt-onze	(4)
heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:	
1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant:	(5)
"Dérives de la pyrrolo-pyridine, un procédé pour leur	(3)
préparation et des compositions thérapeutiques en	
contenant."	
2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires;	
/ 1 1 1 1 are a recomplaires:	1
1 la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 0 JULII 199	<u> </u>
5. la délégation de pouvoir, datée de <u>l'alls</u>	
6le document d'ayant cause (autorisation);	
déclargent) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont):	(6)
André ESANU, 5 avenue d'Erlanger, F-75016 PARIS, FRANCE et Pierre BRAQUET, 8 rue des Suisses, F-92380 GARCHES, F	אורים
	(7)
revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne	(7)
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne	
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990	
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le N° (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN	
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le N° (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg	TIFIQUES
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO	TIFIQUES URG (12)
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susm	TIFIQUES URG (12) entionnées,
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmavec ajournement de cette délivrance à	TIFIQUES URG (12) entionnées, mois. (13)
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmavec ajournement de cette délivrance à	TIFIQUES URG (12) entionnées,
breyet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire. à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susm avec ajournement de cette délivrance à Le déposent / mandataire: Jean Waxweiler	TIFTQUES URG (12) entionnées, mois. (13) (14)
breyet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire. à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susm avec ajournement de cette délivrance à Le déposent / mandataire: Jean Waxweiler	TIFTQUES URG (12) entionnées, mois. (13) (14)
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire. à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susm avec ajournement de cette délivrance à Le déposent / mandataire: Jean Waxweiler II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Service de la Propriété Intellectuelle à la grambourg, en date du: 6 juin, 1991	TIFTQUES URG (12) entionnées, mois. (13) (14)
brevet d'invention déposée(s) en (8) Grande-Bretagne le (9) 9 juin 1990 sous le Nº (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSETIS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire. à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susm avec ajournement de cette délivrance à Le déposent / mandataire: Jean Waxweiler II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Service de la Propriété Intellectuelle a louvembourg, en date du: 6 juin 1991	TIFIQUES URG (12) entionnées, mois. (13) (14) Moyennes,
sous le N° (10) 9012926.3 au nom de (11) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIEN élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg Jean Waxweiler, 55 rue des Bruyères, L-1274 HOWALD/LUXEMBO sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susm avec ajournement de cette délivrance à Le déposant / mandataire: Jean Waxweiler II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Service de la Propriété Intellectuelle à lorsembourg, en date du: 6 juin, 1991 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moy p. d.	TIFIQUES URG (12) entionnées, mois. (13) (14) Moyennes,

REVENDICATION DE PRIORITE

L-3507

Dépôt de la demande de brevet
en Grande-Bretagne
du 9 juin 1990 sous le numéro 90 12 926.3

M E M O I R E D E S C R I P T I F

DEPOSE A L'APPUI D'UNE DEMANDE

DE BREVET D'INVENTION

AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

par: SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES (S.C.R.A.S.) \$1/53 rue du Docteur Blanche F-75016 Paris

pour: Dérives de la pyrrolo-pyridine, un procédé pour leur préparation et des compositions thérapeutiques en contenant.

L'invention concerne des dérivés de la pyrrolo-pyridine, un procédé pour leur préparation et des compositions thérapeutiques les contenant.

L'invention concerne plus particulièrement les dérivés de la pyrrolo-pyridine de formule:

$$HO$$
 H_3C
 N
 (1)

5

10

15

20

R représente dans laquelle un groupe phényl, optionnellement substitué par un ou plusieurs groupes sélectionnés parmi des atomes de chlore ou de fluore; des groupes carboxy, hydroxy ou cyano; des groupes alcoyl à chaine linéaire ou ramifiée ayant de l à 10 atomes de carbone et pouvant être non substitués ou substitués par un ou plusieurs groupes hydroxy et/ou cyano et/ou carboxy; des groupes alcoxy ayant de 1 à 10 atomes de carbone; des groupes alcoylcarbonyl de 1 à 8 atomes de carbone et leurs sels thérapeutiquement acceptables.

L'invention concerne également un procédé pour la préparation des dérivés de la pyrrolo-pyridine de formule (1) définie ci-dessus, le procédé consistant à faire réagir, sous atmosphère inerte, la méthyl-2 hydroxy-3 dibromométhyl-4,5 pyridine, avec un excès stoechiométrique du composé de formule NH₂-R dans laquelle R est comme

défini ci-dessus, dans un solvant protique, température comprise entre la température ambiante et le point d'ébullition du mélange réactionnel.

L'hydrobromure de méthyl-2 hydroxy-3 dibromométhyl-4,5 pyridine, utilisé comme composé de départ dans le procédé d'invention, peut être préparé comme suit: dans un réacteur de deux litres équipé de moyens appropriés et placé sous circulation d'azote, on verse 33 g (0.16 mol)d'hydrochlorure de pyridoxine et 460 ml d'acide bromhydrique (47% en volume). Le mélange est lentement 10 chauffé jusqu'à la température de reflux et le reflux est maintenu pendant environ 15 mm. Après refroidissement à température ambiante, le composé obtenu est filtré, lavé trois fois avec de l'eau glacée, une fois avec de l'acétone et séché sous pression réduite sous atmosphère d'acide 15 sulfurique, pour donner 43.8 g (72.6 %) d'hydrobromure de méthyl-2 hydroxy-3 dibromométhyl-4,5 pyridine.

5

20

25

Des méthyl-6-(phényl substitué)-2-pyrrolo [3,4-c] pyridines sont décrits dans Form Glas., 1983, 39 (9). Ces composés présentent des groupes variables en position 7 seulement avec le groupe trifluorométhyle comme substituant du groupe phényl en position 2, et ont des activités antimicrobiennes. Contrairement à ces composés, composés de l'invention ont un substituant hydroxy en position 7 et n'ont pas de substituant trifluorométhyl sur le groupe phényl de la position 2. De plus, ils ont une anti-allergique activité mais pas d'activité antimicrobienne.

Actuellement, dans le domaine de l'allergie, deux types de 30 composés anti-allergiques peuvent être trouvés: les composés symptomatiques et les composés bloqueurs des mécanismes dans les premiers stades de la allergique; les composés de cette catégorie, principalement utilisés, sont le cromoglycate de sodium

(Lomusol®) qui ne peut être administré que par aérosol et non P.O., contrairement au kétotifène (Zaditen®) qui peut être administré P.O. mais qui, en raison de sa spécificité, présente des effets secondaires qui, dans certains cas, ne peuvent pas être acceptés.

composés de l'invention ont montré une activité anti-allergique: des expériences pharmacologiques le test de l'anaphylaxie cutanée passive (ACP) tel que décrit dans la partie pharmacologique) ont montré qu'ils empêchaient la dégranulation et des études complémentaires ont montré que, par opposition au kétotifène, ils n'ont significatif d'effet en temps que pas anti-leukotriène, antihistaminique ou antichlolinergique, et donc n'agissent pas sur les médiateurs; par conséquent, ils agissent en amont de ces médiateurs, c'est-à-dire au début de la réaction d'allergie et en amont des stades auxquels les anti-allergiques usuels agissent.

L'invention concerne aussi des compositions thérapeutiques comprenant un dérivé des pyrrolo-pyridines de formule (1) comme définie ci-dessus ou des sels thérapeutiquement acceptables, associé à un diluant ou excipient thérapeutiquement acceptable.

L'invention sera mieux comprise par la description des exemples suivants.

25 EXEMPLE 1

5

10

15

20

phényl-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = phényl

Dans un réacteur de deux litres équipé de moyens appropriés et placé sous circulation d'azote, on verse 37,6 g (0,10 mol) d'hydrobromure de méthyl-2 hydroxy-3 dibromométhyl-4,5 pyridine, 21,4 g (0,23 mol) d'aniline et 500 ml de toluène.

Le mélange est lentement chauffé jusqu'à la température de reflux et le reflux est maintenu pendant deux heures, puis la suspension est agitée toute la nuit. Le composé ainsi obtenu est filtré, lavé avec de l'éther puis traité avec 500 ml d'un mélange eau/éther (80/20 en volume). 100 ml d'une solution d'hydroxyde de sodium 5M sont alors ajoutés et le pH est ensuite acidifié à pH 5 par addition d'acide acétique. Après filtration, le composé récupéré est lavé successsivement avec de l'eau, de l'éthanol, de l'éther et séché. Le résidu ainsi obtenu est traité par 300 ml d'un mélange méthanol/chloroforme (2/1 en volume) et le mélange est porté au reflux. Après refroidissement, le composé obtenu est filtré et lavé avec de l'éther.

On obtient ainsi 16,6 g (73,4 %) d'une poudre beige de point de fusion: 270°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{14}N_{2}O$ (masse moléculaire 226,28).

RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ :

2,90 (s. CH_3), 5,60 (s. CH_2), 5,68 (s. CH_2), 7,70 (s. 5H), 20 8,43 (s. 1H)

Les composés suivants ont été préparés comme décrit dans l'exemple 1, en utilisant le réactif NH2-R approprié.

EXEMPLE 2

5

10

15

25

(méthyl-3 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = méthyl-3 phényl

Poudre blanc-crème de point de fusion 268-270°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{16}N_2O$ (masse moléculaire 240,30).

30 RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ : 2,8 (s. CH₃), 3,1 (s. CH₃), 5,7 (s. 2CH₂), 7,6 (s. 4H), 8,2 (s. 1H)

(isopropyl-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = isopropyl-4 phényl

Poudre jaune de point de fusion supérieur à 300°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{17}H_{20}N_2O$ (masse moléculaire 268,36).

RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

10 1,2 (d. 2CH₃), 2,7 (s. CH₃), 3,4 (m. 1H), 5,4 (s. 2CH₂), 7,4 (s. 4H), 8,2 (s. 1H)

EXEMPLE 4

(terbutyl-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

15 R = terbutyl-4 phényl Poudre jaune de point de fusion 270°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{18}H_{22}N_2O$. HCl (masse moléculaire 318,85). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

20 1,26 (s. 3CH₃), 2,43 (s. CH₃), 4,57 (s. 2CH₂), 6,54-6,63 (d. 2H) 7,25-7,33 (d. 2H), 8,1 (s. 1H)

EXEMPLE 5

(hydroxyéthylène-3 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

- 25 R = hydroxyéthylène-3 phényl Poudre jaune pâle de point de fusion 256-257°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{18}N_2O_2$. HCl (masse moléculaire 306,80). RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ :
- 30 2,8 (s. CH_3), 3,1 (d. CH_2), 4,1 (t. CH_2), 5,3 (s.2 CH_2), 7,2-7,5 (m. 4H) 8,3 (s. 1H)

EXEMPLE 6

(cyanométhylène-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

35 R = cyanométhylène-4 phényl

Poudre jaune de point de fusion 211-212°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{15}N_3O$ (masse moléculaire 265,32). RNM- 1H (DMSO/TMS) δ :

5 2,8 (s. CH_3), 3,9 (s. CH_2), 5,2 (s. $2CH_2$), 7,3 (s. 4H), 8,3 (s. 1H)

EXEMPLE 7

(carboxyméthylène-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

- 10 R = carboxyméthylène-4 phényl Poudre beige de point de fusion 261-264°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{16}N_2O_3$ (masse moléculaire 284,32). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
- 15 2,4 (s. CH_3), 3,9 (s. CH_2), 5,1 (s. $2CH_2$), 7,2-7,3 (m. 4H), 8,2 (s. 1H)

EXEMPLE 8

(méthoxy-3 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo
[3,4-c] pyridine

- 20 R = méthoxy-3 phényl Poudre jaune pâle de point de fusion 251-252°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{16}N_2O_2$ (masse moléculaire 256,31). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
- 25 2,8 (s. CH_3), 4,1 (s. OCH_3), 6,2 (s. $2CH_2$), 7,1-7,5 (m. 4H), 8,0 (s. 1H)

EXEMPLE 9

(éthoxy-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

- 30 R = éthoxy-4 phényl Poudre beige pâle de point de fusion 243-244°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{18}N_2O_2$. HCl (masse moléculaire 306,79). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
- 1,2 (t. CH_3), 2,5 (s. CH_3), 4,1 (q. CH_2), 5,6 (s. $2CH_2$), 7,6 (s. 4H), 8,22 (s.1H)

(diméthoxy-2,4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = diméthoxy-2,4 phényl

Poudre beige de point de fusion 216°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{18}N_2O_3$ (masse moléculaire 286,33).

RMN- $^{\perp}$ H (DMSO/TMS) δ :

2,35 (s. CH_3), 3,7 (s. OCH_3), 3,8 (s. OCH_3), 4,48 (s. $2CH_2$),

10 6,3-6,8 (m. 3H), 7,93 (s. 1H)

EXEMPLE 11

(diméthoxy-3,4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = diméthoxy-3,4 phényl

Poudre jaune de point de fusion 265°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{18}N_2O_3$. HBr (masse moléculaire 367,24).

RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ :

2,9 (s. CH_3), 4,0 (s. $2OCH_3$), 5,5-6,5 (d. $2CH_2$),

20 7,15-7,55 (m.3H), 8,45 (s. 1H)

EXEMPLE 12

(triméthoxy-3,4,5 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = triméthoxy-3,4,5 phényl

Poudre jaune de point de fusion 220°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{17}H_{20}N_2O_4$ (masse moléculaire 316,36).

RMN- $^{\perp}$ H (CDCl₃/TMS) δ :

2,4 (s. CH_3), 3,67 (s. OCH_3), 3,73 (s. $2OCH_3$),

30 4,55 (s. $2CH_2$), 5,72 (s. 3H) 8,0 (s. 1H)

EXEMPLE 13

(chloro-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = chloro-4 phényl

Poudre blanc-crème de point de fusion 256-258°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{13}ClN_2O$ (masse moléculaire 260,72). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

5 2,8 (s. CH_3), 5,2 (s. $2CH_2$), 7,3 (s. 4H), 8,3 (s. 1H)

EXEMPLE 14

(difluoro-2,4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = difluoro-2,4 phényl

- Poudre beige pâle de point de fusion 279°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{12}F_2N_2O$ (masse moléculaire 262,26). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
 - 2,6 (s. CH_3), 4,83 (s. $2CH_2$), 6,8-7,2 (m.3H), 8,45 (s. 1H)

15 EXEMPLE 15

(dichloro-2,6 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = dichloro-2,6 phényl

Poudre blanc-crème de point de fusion 262°C (Tottoli).

L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{12}Cl_2N_2O$ (masse moléculaire 295,17). RMN-lH (CF_3COOD/TMS) δ :

2,92 (s. CH_3), 5,9 (s. $2CH_2$), 7,72 (s. 3H), 8,45 (s. 1H)

EXEMPLE 16

25 (hydroxy-3 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = hydroxy-3 phényl

Poudre jaune de point de fusion 306°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la

formule $C_{14}H_{14}N_2O_2$.HBr (masse moléculaire 323,19). RMN-lH (DMSO/TMS) δ :

2,65 (s. CH_3), 4,72 (s. $2CH_2$), 6,0-6,4 (m. 3H), 6,9-7,3 (m. 1H), 8,51 (s. 1H)

(hydroxy-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = hydroxy-4 phényl

Poudre jaune de point de fusion supérieur à 260°C. L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{14}N_2O_2$. HBr (masse moléculaire 323,19). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

2,57 (s. CH_3), 4,68 (s. $2CH_2$), 6,3-6,8 (m. 4H), 8,38 (s. 1H)

10 EXEMPLE 18

(dihydroxy-2,4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = dihydroxy-2,4 phényl

Poudre jaune-vert de point de fusion supérieur à 260°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{14}N_2O_3$ (masse moléculaire 258,27).

RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

2,38 (s. CH_3), 4,43 (s. $2CH_2$), 6,1-6,8 (m. 3H), 7,92 (s. 1H)

20 EXEMPLE 19

25

(trihydroxy-2,4,6 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = trihydroxy-2,4,6 phényl

Poudre jaune de point de fusion 290-291°C. L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{14}H_{14}N_2O_4$ (masse moléculaire 274,27).

 $RMN^{-1}H$ (DMSO/TMS) δ :

2,2 (s. CH_3), 5,1 (s. $2CH_2$), 6,2 (s. 1H), 6,7 (s. 1H), 8,1 (s. 1H)

30 EXEMPLE 20

[(hydroxy-4 méthoxy-2) phényl]-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = (hydroxy-4 méthoxy-2)phényl

Poudre jaune de point de fusion supérieur à 260°C

élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{16}N_2O_{10}$. HCl (masse moléculaire 308,76). RMN- 1 H (DMSO/TMS). δ :

2,62 (s. CH_3), 3,7 (s. OCH_3), 4,1-4,3 (m. $2CH_2$), 6,3-6,9 (m. 3H), 8,27 (s. 1H)

EXEMPLE 21

[(hydroxy-4 éthoxy-2)phényl]-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

 $R = (hydroxy-4 \acute{e}thoxy-2)ph\acute{e}nyl$

Poudre blanche de point de fusion 269-270°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{18}N_2O_3$. HCl (masse moléculaire 322,79). RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ :

1,3 (t. CH_3), 2,5 (s. CH_3), 4,1 (q. CH_2), 5,6 (s. CH_2), 15 7,2-7,6 (m. 3H) 8,2 (s. 1H)

EXEMPLE 22

(carboxy-3 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = carboxy-3 phényl

Poudre jaune de point de fusion 286°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{14}N_2O_3.HCl_{0.5}H_2O$ (masse moléculaire 315,75). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

2,61 (s. CH_3), 4,3-4,6 (m. COOH), 4,73 (m. $2CH_2$), 6,8-7,4 (m. 4H), 8,3 (s. 1H)

EXEMPLE 23

(carboxy-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = carboxy-4 phényl

Poudre jaune de point de fusion supérieur à 300°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{14}N_2O_3$. HCl (masse moléculaire 306,75).

RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ :

35 2,9 (s. CH_3), 5,35 (m. $2CH_2$), 7,4 (s. 1H), 8,2-8,5 (m. 4H)

[(méthoxy-2 carboxy-5)phényl]-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = (méthoxy-2 carboxy-5)phényl

Poudre jaune de point de fusion 277°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{16}N_2O_4$. HBr (masse moléculaire 381,22).

RMN- $^{\perp}$ H (DMSO/TMS) δ :

2,62 (s. CH_3), 3,93 (s. OCH_3), 4,74 (s. $2CH_2$),

10 7,0-7,5 (m. 3H), 8,4 (s. 1H)

EXEMPLE 25

(cyano-3 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

R = cyano-3 phényl

Poudre blanc-crème de point de fusion supérieur à 310°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{13}N_3O$ (masse moléculaire 251,29).

RMN- 1 H (CF₃COOD/TMS) δ :

20 2,87 (s. CH_3), 5,1-5,3 (m. $2CH_2$), 7,2-7,6 (m. 4H), 8,32 (s. 1H)

EXEMPLE 26

(cyano-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

25 R = cyano-4 phényl

Poudre beige pâle de point de fusion supérieur à 310°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{15}H_{13}N_3O$ (masse moléculaire 251,29).

30 RMN- $^{\perp}$ H (CF₃COOD/TMS) δ : 2,9 (s. CH₃), 5,2 (m. 2CH₂), 7,3-7,6 (m. 4H), 8,2 (s. 1H)

EXEMPLE 27

(méthylcarbonyl-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

35 R = méthylcarbonyl-4 phényl

Poudre jaune pâle de point de fusion 247-249°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{16}N_2O_2$. HCl (masse moléculaire 304,78). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :

5 2,7 (s. CH_3), 3,8 (s. CH_3), 5,1 (s. $2CH_2$), 7,1-7,4 (m. 4H), 8,1 (s. 1H)

EXEMPLE 28

(éthylcarbonyl-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

- 10 R = éthylcarbonyl-4 phényl Poudre jaune de point de fusion 288-289°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{17}H_{18}N_2O_2$ (masse moléculaire 282,34). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
- 15 1,2 (t. CH_3), 2,7 (s. CH_3), 4,1 (q. CH_2), 5,2 (s. $2CH_2$), 7,3 (s. 4H), 8,1 (s. 1H)

EXEMPLE 29

(méthoxycarbonyl-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

- 20 R = méthoxycarbonyl-4 phényl Poudre beige de point de fusion 233-235°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{16}H_{16}N_2O_3$ (masse moléculaire 284,31). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
- 25 2,8 (s. CH_3), 3,6 (s. CH_3), 5,1 (s. $2CH_2$), 7,1-7,5 (m. 4H), 8,2 (s. 1H)

EXEMPLE 30

(éthoxycarbonyl-4 phényl)-2 méthyl-6 hydroxy-7 dihydro-1,3 pyrrolo [3,4-c] pyridine

- 30 R = éthoxycarbonyl-4 phényl Poudre beige pâle de point de fusion 226-227°C (Tottoli). L'analyse élémentaire a montré une bonne correspondance avec la formule $C_{17}H_{18}N_2O_3$ (masse moléculaire 298,34). RMN- 1 H (DMSO/TMS) δ :
- 35 1,3 (t. CH_3), 2,8 (s. CH_3), 4,3 (q. CH_2), 5,2 (s. $2CH_2$), 7,1-7,4 (m. 4H), 8,4 (s. 1H)

TOXICITE

25

30

Pour aucun des composés de l'invention, l'administration per os de 1000 mg/kg à des souris n'est mortelle.

PHARMACOLOGIE

- L'intérêt pharmacologique des composés de l'invention a été établi, avec le kétotifène comme composés de référence, par les expériences pharmacologiques suivantes: le test d'Anaphylaxie Cutanée Passive (ACP) sur le rat, associé à l'hyperméabilité à l'histamine:
- 10 Cette expérience a été conduite comme décrit dans la fiche technique N° 48 de J. Pharm. Paris 1979 10 (1) pages 69-72 (adaptation de la méthode de BITTEAU E. et HERTZ F.) La méthode est résumée comme suit:
- . Douze lots contenant chacun 8 rats mâle Sprague Dawley (180-200 g) un pour le contrôle, un pour le composé référencé, à la dose de 1 mg/kg, et un pour chacun des composés de l'exemple, à la dose de 50 mg/kg ont été utilisés.
- . En deux endroits du dos, préalablement rasés, on effectue deux injections d'un immun-sérum homologue (0.1 ml) dilué au quart.
 - . 48 heures plus tard, les rats reçoivent une injection intravéneuse de 1 ml d'un mélange d'ovalbumine (0.5 %) et de bleu d'Evans (0,5 %) dans un sérum physiologique. La conséquence de la formation du complexe anticorps-antigène est l'exudation des protéines plasmatiques et la formation de papules cutanées, phénomène pouvant être quantifié par la mesure de leur surface et de leur coloration, (après extraction de 24 heures dans une solution de formamide à 65°C): la densité optique du surnageant est déterminée à 620 nm à l'aide d'un spectrophotomètre.

- . Les animaux sont mis à jeun 18 heures avant l'injection d'antigène. Les produits sont administrés PO une heure avant l'administration du colorant.
- . Juste avant l'injection IV du colorant, les animaux reçoivent deux injections intradermiques de chlorhydrate d'histamine (50 mcg/0.1 ml), en deux points du dos, opposées à celles d'immun-sérum.
 - . Au temps 30 minutes, les papules formées sont traitées comme celles obtenues avec l'immun-sérum.
- 10 Les résultats de l'expérience sont résumés dans le tableau suivant.

POSOLOGIE

5

Dans la thérapie humaine les doses usuelles de l'administration per os sont de l à 10 mg par jour, sous forme de comprimés, de gélules ou suspension, pendant au moins un mois. Pour la voie IV, les doses usuelles sont de 0,5 à 2 mg par jour.

	papules immun sérum		papules histamine	
	surface	coloration	surface	coloration
	mm ²	(DO)	mm ²	(DO)
témoins	113.2 ± 8 .47	0.634 ± 0.0774	125.2 ± 6.87	0.959 ± 0.0858
Kétotifène	73.8 ± 7.51	0.347 ± 0.0646	78.6 ± 6.67	0.333 ± 0.0672
	- 34.8 ***	- 45.3 ***	- 37.2 ***	- 65.3 ***
ex 1	58.6 ± 4.15	0.314 ± 0.0348	103.2 ± 4.18	0.777 ± 0.0677
	- 48.2 ***	- 50.5 ***	- 17.6 NS	- 19 NS
ex 4	70.2 ± 8.9	0.353 ± 0.0694	110 ± 5.75	0.975 ± 0.1151
	- 38 ***	- 44.3 ***	- 12.1 NS	+ 1.7 NS
ex 9	58.8 ± 6.2	0.304 ± 0.0436	116.2 ± 5.66	0.868 ± 0.0884
	- 48.1 ***	- 52 ***	- 7 NS	- 9.5 NS
ex 11	53.8 ± 3.3	0.284 ± 0.0421	117.7 ± 6.23	0.826 ± 0.0912
	- 52.5 ***	- 55.2 ***	- 6 NS	- 13.9 NS
ex 15	79.3 ± 7.54	0.391 ± 0.059	118.8 ± 9.35	0.791 ± 0.093
	- 30 **	- 38.3 ***	- 5 NS	- 18 NS
ex 17	62.2 ± 5.77	0.337 ± 0.0412	109.8 ± 6.39	0.820 ± 0.095
	- 45 **	- 47 **	- 12 NS	- 14.5 NS
ex 20	67.8 ± 7.38	0.391 ± 0.0723	125.1 ± 6.95	0.912 ± 0.078
	- 40 **	- 38.3 **	0 NS	- 5 NS
ex 22	71.3 ± 4.91	0.398 ± 0.0269	121.2 ± 7.17	0.854 ± 0.092
	- 37 ***	- 37.2 ***	- 3 NS	- 11 NS
ex 26	64.7 ± 5.6	0.384 ± 0.065	119.2 ± 5.53	0.803 ± 0.106
	- 43 **	- 39 **	- 5 NS	- 16 NS
ex 29	73.6 ± 7.1	0.398 ± 0.044	112.7 ± 7.26	0.896 ± 0.835
	- 35 **	- 37 **	- 10 NS	- 6.5 NS

NS : non significatif ** : très significatif

REVENDICATIONS

1- Dérivés de la pyrrolo-pyridine de formule:

5

10

15

$$HO$$
 H_3C
 N
 N
 (1)

dans laquelle R représente un groupe phényl, optionnellement substitué par un ou plusieurs des groupes sélectionnés parmi des atomes de chlore ou de fluore; des groupes carboxy, hydroxy ou cyano; des groupes alcoyl à chaine linéaire ou ramifiée ayant de 1 à 10 atomes de carbone et pouvant être non substitués ou substitués par un ou plusieurs groupes hydroxy et/ou cyano et/ou carboxy; des groupes alcoxy ayant de 1 à 10 atomes de carbone; des groupes alcoylcarbonyl de 1 à 8 atomes de carbone et leurs sels thérapeutiquement acceptables.

- 2- Procédé de préparation des dérivés de la pyrrolo-pyridine selon la revendication 1, le procédé consistant à faire réagir, sous atmosphère inerte, la méthyl-2 hydroxy-3 dibromométhyl-4,5 pyridine, avec un excès stoechiométrique du composé de formule NH₂-R dans laquelle R est comme défini ci-dessus, dans un solvant protique, à une température comprise entre la température ambiante et le point d'ébullition du mélange réactionnel.
- 3- Les compositions thérapeutiques comprenant un dérivé de la pyrrolo-pyridine selon la revendication 1, ou des sels thérapeutiquement acceptables d'un tel composé, associé à un diluant ou excipient thérapeutiquement acceptable.